



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de logements étudiants

Question écrite n° 40579

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur le manque considérable de logements pour les étudiants à La Réunion. Pour rappel des faits, en 2020 l'académie comptait 22 242 étudiants sur l'île, nombre important dû aux complications de déplacements entre La Réunion et le reste du monde, dont la métropole, obligeant des milliers d'étudiants à changer de projets et étudier sur le territoire réunionnais. Cette année, la situation est similaire. Toutefois, La Réunion ne dispose pas de logements suffisants afin d'accueillir tous les étudiants inscrits. L'offre et la demande n'étant pas adéquate, le prix des logements augmente rapidement, ne laissant la chance qu'aux plus offrants. 39 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, sans oublier le nombre considérable de foyers disposant de faibles et moyens revenus, il est donc difficile pour des parents de pouvoir louer ces biens, à moins de s'endetter encore plus. Il lui demande donc si des mesures seront mises en place afin de lutter contre cette pénurie de logements et si une aide sera mise à disposition de parents d'étudiants afin de ne pas sombrer dans un gouffre financier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40579

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 novembre 2021

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6140

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)